JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISSANT LE JEUDI

#### **ABONNEMENTS:**

MONACO - FRANCE et COLONIES Un an, 30 fr.; Six mois, 15 fr. ETRANGER (frais de poste en sus).

Les Abennements partent des 1er et 16 de chaque mois

# au Ministère d'État

#### ADMINISTRATION:

Imprimerie de Monaco, Place de la Visitation.

#### INSERTIONS LEGALES:

4 francs la ligne.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation

#### SOMMATRE.

100

#### PARTIE OFFICIELLE

(Lois: Ordonnances - Décisions - Arrêtés)

Ratification d'Ordonnances-Lois.

Arrêté Municipal portant nomination d'une employée auxiliaire.

## PARTIE NON OFFICIELLE

the stability of the figure is

(Avis - Communications - Informations)

RELATIONS EXTÉRIEURES:

Résultat des Négociations poursulvies en vue de l'admission des Monégasques aux concours d'Internat de certains hôpitaux.

Avis et Communiqués:

Albren ville Emission de timbres-poste.

Fermeture annuelle du moulin à huile.

Relevé des prix des légumes et fruits.

Prix des viandes de boucherte. Prix du lait.

Informations:

the subjection Sixième liste des souscriptions aux Œuvres d'Assistance de S. A. S. la Princesse Héréditaire.

Nécrologie.

Thé de bienfaisance.

Société de Conférences. - L'héroïsme chez les Conteurs Normands, par le Vicomte Jean de la Varende.

Théâtre des Bedux-Arts. - La Dame aux Camélias.

#### VARIETES

La Maison de la Dame aux Camélias, par Ernest Laut.

Annexe au « Journal de Monaco »:

CHAMBRE CONSULTATIVE DES INTÉRÊTS ECONOMIQUES. — Comptes rendus des séances des Sessions ordinaire et extraordinaires des mois de septembre et novembre 1939 et janvier 1940.

#### PARTIE OFFICIELLE

Le Conseil National, dans sa séance du 13 décembre 1939, a prononcé la ratification des Ordonnances - Lois ci-après, promulguées aux audiences du Tribunal de Première Instance des cinq, dix-neuf et vingt-cinq octobre 1939:

1º Ordonnance-Loi nº 279 du 4 octobre 1939 portant création d'un Comité Monégasque d'Assistance et de Secours;

2º Ordonnance-Loi nº 280 du 4 octobre 1939, portant création d'un Comité National de Secours aux Victimes de la Guerré;

3° Ordonnance-Loi n° 281 du 18 octobre 1939, portant addition à l'article 3 de la Loi nº 214 du 27 février 1936 sur les trusts;

4° Ordonnance-Loi n° 282 du 23 octobre 1939, réprimant l'excitation au désordre;

5° Ordonnance-Loi n° 283 du 23 octobre 1939, réprimant la diffusion de toute information de nature à nuire à la sécurité de l'Etat et à troubler la paix publique.

# ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Nous, Maire de la ville de Monaco, Vu l'Ordonnance Souveraine sur la Police Municipale du 11 juillet 1909;

Vu la Loi nº 30 sur l'Organisation Municipale du 3 mai 1920;

Vu l'article 2 de l'Ordonnance Souveraine du 23 octobre 1939, reglant les conditions provisoires d'avancement, d'admission, de rétribution du personnel administratif, judiciaire et des établissements publics de l'Etat et de la Commune;

#### Arrêtons :

La dame Valentine-Gabrielle Mattalia, veuve Paul Anrigo, est nommée, à titre auxiliaire et révocable, gardienne de la partie supérieure du cimetière, en remplacement de son mari, décédé.

La dame Mattalia, veuve Anrigo, prêtera le serment d'usage.

Monaco, le 13 février 1940.

Le Maire, Louis Aurégua.

#### PARTIE NON OFFICIELLE

ranger of the first in the state of the first of the second of the state of the second of the second

#### RELATIONS EXTERIEURES

A la suite de négociations poursuivies par le Service des Relations Extérieures, le Gouvernement Français vient de décider que les étudiants en médecine de nationalité monégasque seront dorenavant admis, dans les mêmes conditions que les Français, à prendre part au concours d'internat des hôpitaux de Nice et de Toulon.

Jusqu'à ce jour, les étudiants monégasques étaient assimilés aux étrangers qui ne peuvent accomplir leur internat que dans les hôpitaux de ville de Faculté.

# AVIS ET COMMUNIQUES

Depuis le 10 février courant, une série de 15 timbres-poste avec surtaxe, au profit de la « CROIX-ROUGE », est mise en vente au prix de 69 fr. 95 dans les Bureaux de Poste de la Principauté, ainsi qu'à la Recette Principale de Paris et à l'Office des Emissions.

Les timbres invendus à l'expiration d'un délai d'un mois, à compter de la date indiquée ci-dessus, seront retirés et détruits.

Le Maire informe les usagers du moulin à huite communal que la fermeture annuelle s'effectuera irrévocablement le 25 février.

En conséquence, ils sont instamment priés de se faire préalablement inscrire chez le maître-édificier pour prendre rang avant la cloture annuelle.

La Police Municipale a relevé, sur les marchés de la Principauté, les prix des légumes et fruits suivants, à la date du 13 février 1940.

L'égume:	S	,					
Ail	kilog.	6	<b>&gt;&gt;</b>	à	7	<b>)</b> )	
Carottes	7	3	· »	à	4.	· )»	
Carottes	pièce	2	>>	à	3	<b>&gt;&gt;</b>	
Choux de Bruxelles	kilog.	9.	<b>»</b>	* 1			
Choux-fleurs	pièce	2.	50	à	6	<b>)</b> )	
Choux-verts		2.	50	à	5	<b>)</b>	
Endives	kilog.	9	. 50	à	10	<b>)</b> )	
Épinards	<del></del>	3	5()	à	4	` »	
Navels		1.	75	à		50	
Oignons		4	`` <b>&gt;</b> >	à	4.	25	
→ petits	100 <del>- 1</del> 74.74	4	50	à	6	<b>)</b> )	
Poireaux	paquet	<b>2</b>	50	à	12	` »	
Poirée ou blette.					0		
Pommes de terre	kilog.	1.	60	à	1.	80	
- nouvelles		(T)	<b>»</b>			· · · ·	
Radis	paquet		50				
Radis Salades	pièce	0	40	à	1.	50	
Tomates	kilog.	15	. »		**		
Fruits							
	1. 1. 1. 1.		<i>t</i> $\cap$	۸.		eΛ	
Bananes	pièce		. 40 35		0	40	
	biláni				6.	-	
Daltes	kilog.		0		8. 8.		
Figues sèches	in galla (S <del>aidinge</del> ren Sanci)	e (*	50			50	
Mandarines		8		à		50 50	
Noix	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		. 50	-		50	
Oranges	- <del>-</del> -		. 50 . 50				
Pommes		3		∵a à	9		1
Raisins		12	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		15		
raisms	-	12	. "	a	19	, · ))	

Prix des Viandes de Boucherie

Sans changement.

Prix du Lait

Sans changement:

A domicile..... 2 fr. 50

### INFORMATIONS

Souscriptions recueillies par S. A. S. le Prince Souverain pour les OEuvres d'Assistance de S. A. S. la Princesse Héréditaire, en faveur des Soldats du Front:

Sixième liste.

Société Canine 500 fr. ; 4 anciens du 1er Régiment Etranger 750 fr.; M. Biermans 5.000 fr.; M. le Curé de Saint-Charles 1.000 fr.; le Colonel Balsan 1.000 fr.; M. le Président Fortin 500 fr.; Société des Halles et Marchés 1.000 fr.; M. Eugène de Millo 1.000 fr.; Loterie de Monaco 15.402 fr.; M. de Lussats (3e don) 677 fr.

On a appris avec peine dans la Principauté le décès de M. Henri Gilbrin, Docteur en Droit, Conseiller à la Cour de Révision Judiciaire.

Né à Metz en 1859, M. Gilbrin, successivement juge à Dunkerque, Procureur de la République à Nantes puis à Melun, Substitut au Tribunal de la Seine, Substitut du Procureur Général à la Cour de Paris, Conseiller puis Président de Chambre à la même Cour, avait pris sa retraite en 1929 et avait été nommé Président de Chambre honoraire.

Appele par la confiance de S. A. S. le Prince, il entra à la Cour de Révision Judiciaire de la Principauté en qualité de Conseiller suppléant, le 5 mars 1931, et fut titularisé dans sa magistrature le 4 juin 1932.

M. Henri Gilbrin était officier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Instruction Publique.

Dès que la nouvelle du décès Lui est parvenue, S. A. S. le Prince Souverain a chargé S. Exc. le Comte de Maleville de transmettre Ses condoléances à la famille du défunt.

S. Exc. le Ministre d'Etat et M. le Directeur des Services Judiciaires ont également, chacun de son côté, adressé à la famille un télégramme de condoléances.

S. A. S. le Prince Souverain et S. A. S. la Princesse Antoinette ont daigné honorer de Leur présence le thé de bienfaisance organisé par la Comtesse de Maupas, déléguée du Comité de la Côte d'Azur pour la Finlande, avec le gracieux concours de la Société des Bains de Mer, au profit des Finlandais.

La salle Empire de l'Hôtel de Paris avait été décorée pour la circonstance de drapeaux monégasques et finlandais. Environ 500 personnes se tenaient autour des tables élégamment fleuries.

L'entrée de Leurs Altesses Sérenissimes a été saluée par l'exécution de l'Hymne Monégasque et de l'Humne Finlandais.

Le Prince Souverain et la Princesse Antoinette ont pris place à la table d'honneur, ayant autour d'eux : S. Exc. le Ministre d'Etat et M<sup>me</sup> Emile Roblot; le Consul de Finlande et M<sup>me</sup> Powilewicz : le Comte et la Comtesse de Maupas; la Comtesse de Baciocchi, Dame du Palais; S. Exc. le Ministre Plénipotentiaire, Directeur du Cabinet du Prince et M<sup>me</sup> Henry Mauran; le Conseiller Privé et M<sup>me</sup> Charles de Castro; M<sup>me</sup> Alexandre Mélin.

Le programme artistique avait été établi par M. Sablon. L'Orchestre du Casino a joué Finlandia, le Cygne de Tuonela du compositeur finlandais Sibelius et la danseuse Gitta Horwath a interprété la Valse Triste du même maître.

Une vente aux enchères à l'américaine fut ensuite chaudement disputée et rapporta une somme intéressante.

Le bénéfice de cette belle fête permettra à la section de Monaco du Comité de la Côte d'Azur pour la Finlande, d'acquérir à elle seule une des quatre ambulances que doit offrir le Comité au malheureux et héroïque pays.

## Société de Conférences

C'est une heure délicieuse que nous avons passée, lundi dernier, dans la compagnie du Vicomte de la Varende. Je dis bien «dans la compagnie», car ce fut, plutôt qu'une conférence, la causerie, mieux encore, la conversation d'un homme d'esprit parlant de ses lectures ou évoquant ses souvenirs.

M. de la Varende a débuté assez tard dans les lettres par un coup d'éclat qui l'a aussitôt porté au premier rang. Il menait, dans son château de Chamblac, la vie de gentilhomme campagnard, partageant son temps entre la lecture, le soin de ses terres et la constitution d'une extraordinaire collection de petits beteaux construits de ses mains et reproduisant avec une minutieuse exactitude les formes des embarca-

tions auxquelles l'homme a confié sa fortune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il écrivait aussi, mais pour lui seul, des pages où il évoquait les personnages pittoresques que lui livraient ses archives de famille. L'un de ces récits, Nez de Cuir, tomba entre les mains d'un ami qui le porta au Mercure de France où il fut reçu d'enthousiasme. Ce fut la gloire immédiate. Le relief prodigieux des personnages, la truculence d'un style aux raccourcis violents cachant un art raffine, firent comprendre à tous qu'un grand conteur s'était révélé. Très personnel, très différent du Bas Normand Barbey d'Aurevilly, le Haut Normand la Varende le rappelait invinciblement (comment en lisant Nez de Cuir, ne pas penser à La Croix-Jugan?) par la vigueur de ses créations, son goût pour les êtres d'exception, son sens de la grandeur et son allure aristocratique.

On voit que M. de la Varende était dans son domaine en parlant de « l'héroisme chez les Conteurs Normands ». Il l'a fait de la façon la plus familière et la plus charmante. Ce géant, taillé à l'image des Wikings, a tout de suite conquis son public par sa bonne grace souriante. Après une discrète et gracieuse allusion aux liens qui rattachent la Famille Princière à la Normandie, il a caractérisé l'apport de sa province à cette grande fédération qui constitue l'unité française. Si la Bretagne, par exemple, lui a donné le rêve, la Provence la grâce, la Normandie lui a fait don de la force. Cette force imprégne l'œuvre de ses grands écrivains. M. de la Varende a montré la veine d'héroïsme qui court à travers la littérature normande depuis la Chanson de Roland, œuvre que la critique attribue généralement à un poète Normand et dont, à tout le moins, le texte qui nous est parvenu, était chanté par un jongleur Normand (@Cy falt la geste que Turold declinet »), jusqu'à Flaubert et Barbey d'Aurevilly. Conversation, disais-je, ou le conférencier quitte son sujet, le reprend, l'illustre d'anecdotes racontées et mimées avec la plus libre aisance et de la façon la plus spirituelle. L'auditoire, ravi, a souligné maints passages de ses bravos ou de ses rires et a longuement-applaudi M. de la Varende à sa descente de la tribune. De nombreuses personnes ont tenu à lui présenter leurs félicitations et leurs remerciements personnels.

# THÉATRE DES BEAUX-ARTS

Il est fort de mode aujourd'hui de dénier toute valeur au théatre de Dûmas fils. Il faut bien cependant qu'il ait quelque mérite pour que sa Marguerite Gautier, presque centenaire, puisse affronter les feux de la rampe et coûter encore bien des larmes. Nous en avons eu une preuve nouvelle la semaine dernière. La salle des Beaux-Arts était comble. On avait du ajouter des chaises. Encore n'a-t-on pas pu contenter tout le monde.

En portant à la scène une anecdote de la vie gafante de son temps, Alexandre Dumas reprenait, 20 ans après Marion Delorme, le thème romantique de la courtisanc rachetée par l'amour. Au feu de la passion purificatrice, la femme de plaisir tout d'un coup s'élève au sublime. Générosité du sentiment, violence du contraste, glorification de la passion, c'est encore, au milieu du siècle, tout 1830 qui se reflète. Ce romanesque qui pourrait sembler périmé, répond pourtant à une secrète disposition de l'âme contemporaine, puisqu'il conserve tant d'action sur les spectateurs.

C'est que l'œuvre a la séduction des œuvres de jeunesse. Elle est toute frémissante d'amour. Qu'importe après cela qu'elle nous peigne des mœurs qui ne sont plus les nôtres, qu'elle nous introduise dans un monde d'oisifs que nous ne connaissons plus.

auprès d'une de ces semmes dont l'élégance, le luxe et parfois l'esprit donnaient le ton à Paris et dont l'espèce a disparu avec l'abaissement des sortunes! Qu'importe le dialogue trop écrit et, déjà, le ton moralisateur qui gâtera trop souvent un théâtre brillant par tant d'autres côtés! Vaines critiques. Le charme opère. Le public est conquis.

Le rôle «en or» de Marguerite Gautier a tenté souvent les grandes comédiennes. Sarah Bernardht et la Duse, en particulier, le marquèrent de leur empreinte, l'une fastueuse, grandissant le personnage à la hauteur de son génie et mettant les ressources de son art à souligner le contraste entre l'être de luxe et de parade du premier acte, et la créature de passion et de douleur des derniers; l'autre, avec moins d'artifices apparents, simplement et douloureusement humaine.

Mme Edwige Feuillère soutient sans faiblir ce redoutable héritage. Este est belle, comme l'exige le rôle; élégante et flexible, infiniment séduisante, elle mêle, à l'humeur despotique et fantasque de la grande courtisane, la grâce touchante de l'être jeune promis à la mort. Elle a de l'émotion vraie dans la tendresse et sa fin, sans effet d'un réalisme facile, est d'un grand pathétique, tout en demeurant harmonieuse. Au moment où Marguerite, au dernier acte, sait qu'elle va bientôt mourir, Sarah Bernardht se regardait dans un miroir qu'elle laissait tomber d'un geste découragé. La Duse recevait la sinistre révélation en voyant ses mains décharnées. C'est le jeu de scène qu'a adopté M<sup>me</sup> Edwige Feuillère. Elle y est extrêmement émouvante. Le mouvement est charmant de grâce et l'expression du visage bouleversante. La belle artiste a été longuement acclamée et rappelée à maintes reprisés.

Un vif succès a été fait également à M. Pierre Richard-Willm qui, comme sa camarade, est une vedette du cinéma. Il a silhouetté un Armand Duval élégant et admirablement habillé. Un peu plus de sincérité dans l'émotion aurait mieux fait notré affaire.

Le reste de l'interprétation en tête de laquelle il faut citer M. Jean Coquelin, excellent Saint-Gaudens, a très dignement entouré les protagonistes.

La représentation s'est terminée dans les larmes et les bravos.

## VARIÉTÉS

#### La Maison de la Dame aux Camélias

Le côté impair du boulevard de la Madeleine n'offrait à la vue, jusqu'aux dernières années du XVIII° siècle, que de hautes murailles du plus triste aspect. C'était la partie postérieure du couvent des Capucines, dont les jardins s'étendaient sur l'emplacement compris à présent entre la rue des Capucines et l'avenue de l'Opéra.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle seulement, on commença à construire des maisons de rapport de ce côté du boulevard. Et l'une de ces maisons, celle du numéro 11, qui porte aujourd'hui le numéro 15, eut pour locataire la femme la plus célèbre dans l'histoire du Paris galant à l'époque de Louis-Philippe: Alphonsine Plessis, dite Marie Duplessis, et plus universellement connue sous le nom de la Dame aux Camélias.

\*\*

Petite paysanne normande, fille de ferme, puis servante d'auberge, elle suit un beau jour une troupe de forains qui l'amènent à Paris.

Nous sommes en 1838. La fillette a quatorze ans. Trois années se passent, durant lesquelles elle est successivement bonne à tout faire, puis trottin chez diverses modistes. Où prend-elle le temps de se décrasser, de s'instruire?... En 1841, elle est la femme à la mode. Elle a sa loge à l'Opéra; sa voiture, ses chevaux à l'écurie. Le matin, on la voit au bois, amazone élégante, parcourir les allées, escortée par un escadron formé de toute la jeunesse dorée. Le soir, au théâtre ou au bal, elle apparaît, portant au cou un collier d'émeraudes qui n'a pas tardé à devenir célèbre dans la légende des joyaux — et, au corsage, un bouquet de camélias qui lui vaut bientôt le surnom qu'un roman et une pièce célèbre immortaliseront à jamais.

Elle habite alors 28, rue du Mont-Thabor. Son salon est fréquenté par les personnages les plus en vue de Paris: gentilshommes, financiers, artistes, écrivains. Elle reçoit comme une vraie dame; elle est musicienne; elle s'exprime, s'il faut en croire Jules Janin, « dans une langue sonore, éloquente et rêveuse tout ensemble». Où et comment a-t-elle appris tout cela?... C'est un mystère qu'aucun des biographes de cette femme étonnante n'a percé.

Un autre mystère, c'est la puissance de séduction qu'elle eut sur tous ceux qui l'approchèrent. Sa beauté, que les plus illustres écrivains du temps ont célébrée, avait quelque chose d'ingénu, de candide, d'angélique. C'était cette beauté presque irréelle qu'on a remarquée souvent chez certaines jeunes femmes phtisiques, auxquelles il semble, qu'en compensation de leur court destin, la Nature ait donné plus qu'aux autres le pouvoir de charmer. Elle avait une magnifique chevelure brune, des yeux noirs d'une vivacité singulière, un teint de lys, un corps gracile et souple. Un écrivain du temps assure qu' « on eût vainement cherché dans les plus hauts sommets du monde une créature qui fût plus belle, en plus parfaite harmonie avec sa parure, ses habits, ses discours. »

A Bade, où elle se rendait l'été comme toutes les personnalités de la société parisienne, elle faisait sensation sur la société cosmopolite qui fréquentait cette station à la mode. Les hommages affluaient de toutes parts sur ses pas.

Or, il advint qu'un jeune homme de la noblesse financière, le comte de Perregaux, s'éprit d'elle au point de vouloir l'arracher à son existence de galanterie en l'épousant. Marie Duplessis, qui se savait malade et menait en dépit d'elle-même une vie qui devait la conduire rapidement au tombeau, accepta avec d'autant plus de joie sa proposition qu'elle aimait le comte de Perregaux, Pour éviter d'alarmer la famille du jeune homme, les amoureux allèrent se marier à Londres.

C'était au début de 1846. L'union fut courte. Peu de temps après, la famille Perregaux obtenait que le mariage fût rompu; et la pauvre Dame aux Camélias, qui avait rêvé d'un avenir de quiétude bourgeoise, dut retourner à sa vie de plaisir.

C'est alors qu'elle vint habiter au n° 11 du boulevard de la Madeleine. Elle occupait l'entresol et payait un loyer de 3.200 francs (compris l'impôt des portes et fenêtres). Elle avait, en outre, pour 600 francs par an, écurie et remise, 35, rue Caumartin.

C'est à cette époque que Dumas fils la connut. La pauvre fille se savait condamnée. Bien loin de tenter quoi que ce fût pour retarder l'échéance fatale, elle semblait vouloir la précipiter et ruinait sa santé à plaisir. Dumas a raconté comment, à la fin d'un souper, où elle avait dû sortir de table pour aller cracher le sang qui lui montait aux lèvres, la malheu-

reure lui avait fait l'aveu de sa désespérance. Et c'est alors que naquit dans l'esprit de l'écrivain l'idée du roman dont fut tirée la pièce qui, depuis près d'un siècle, a ému toutes les générations et fait couler tant de larmes sur le sort douloureux de la Dame aux Camélias.

Cependant, l'état de Marie Duplessis s'aggravait de jour en jour. Dumas s'était pris pour elle d'un amour ardent. Mais elle savait bien que, cette fois encore, l'ivresse serait courte. « Si peu de temps que j'aie à vivre — lui disait-elle — je vivrai plus longtemps que vous ne m'aimerez. » Ce n'était que trop vrai : Dumas, bientôt, lui écrivait : « Je ne suis ni assez riche pour vous aimer comme je le voudrais, ni assez pauvre pour être aimé comme vous le voudriez. Oublions... »

Il n'oublia pas, pourtant. Et, quand Marie mourut, il accourut et pleura à son chevet.

Malgré les soins d'un des plus illustres praticiens de l'époque, le docteur Casimir Davaine, qui fut le véritable précurseur de Pasteur, Marie Duplessis devait bientôt succomber au mal implacable qui la minait. Elle n'avait que vingt-trois ans. Et aux heures dernières, cette femme qui avait tout fait pour mourir eut une révolte contre la mort. Théophile Gautier raconte que, trois jours durant, elle lutta: « Par un dernier effort de la jeunesse reculant devant la destruction, elle se leva toute droite pour se sauver, poussa trois cris et retomba pour toujours dans ses linges funèbres. »

C'était le 21 février 1847.

Deux jours plus tard, on l'inhuma au cimetière Montmartre, dans une tombe qui, presque toujours fleurie de camélias, n'a cessé d'être, depuis lors, un lieu de pélerinage pour les amants.

Emest LAUT.

Correspondance Havas.

# GREFFE GÉNÉRAL DE MONACO

#### EXTRAIT

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal de Première Instance de la Principauté de Monaco, le vingt-trois novembre mil neuf cent trente-neuf, enregistré;

Entre la dame ADRIANO Marie-Thérèse, couturière, demeurant à Monte-Carlo, 8, boulevard des Moulins;

Et le sieur François RAVINALE, actuellement sans domicile ni résidence connus;

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

« Donne défaut contre le sieur François RAVI-« NALE faute de comparaître ;

« Prononce la séparation de corps d'entre les « époux Marie-Thérèse Adriano-François Ravinale, « aux torts et griefs du mari avec toutes ses consé-« quences légales. »

Pour extrait certifié conforme délivré en exécution de l'article 18 de l'Ordonnance Souveraine du 3 juil-let 1907.

Monaco, le 8 février 1940.

Le Greffier en Chef: PERRIN-JANNES.

## Cession de Fonds de Commerce

(Première Insertion)

Par acte sous seing privé en da'e à Monaco, du 20 décembre 1939, enregistré, M. Pierrino SCA-RONNE a cédé à M. Jean PEGLION, son fonds de commerce de transport et déménagements par auto-

Opposition, s'il y a lieu, dans les délais légaux, au domicile de l'acheteur, 7, avenue Saint-Laurent.

Monaco, le 15 février 1940.

Etude de Mº ALEXANDRE EYMIN

Docteur en droit, notaire

2, Rue Colonel-Bellando-de-Castro, Monaco

# SOCIÉTÉ POUR LA CONSTRUCTION D'APPAREILS POUR LES SCIENCES ET L'INDUSTRIE

dite SCASI

Societe Anonyme Monegasque au Capital de 800.000 francs

# Modification aux Statuts

I. — Aux termes d'une délibération prise, à Monaco, au siège social, le 24 novembre 1938, les actionnaires de la Société pour la Construction d'Appareils pour les Sciences et l'Industrie dite SCASI, convoqués et réunis en Assemblée Générale extraordinaire ont, à l'unanimité, entre autres résolutions, décidé de compléter l'article 20 des Statuts par deux alinéas ainsi conçus:

#### ART. 20.

« Le Conseil peut également s'adjoindre de « nouveaux membres jusqu'au maximum auto- « risé par les présents Statuts ; le tout, sauf con- « firmation par la plus prochaine Assemblée Gé- « nérale ordinaire. Jusqu'à cette ratification, les « administrateurs ainsi nommés ont, au sein « du Conseil d'Administration, voix délibérative « au même titre que les autres membres. Si la « nomination d'un administrateur, faite par le « Conseil, n'était pas ratifiée par l'Assemblée « Générale, les actes accomplis par cet admi- « nistrateur, pendant sa gestion provisoire, n'en « seraient pas moins valables.

« L'administrateur, nommé en remplacement « d'un autre dont le mandat n'est pas expiré, ne « demeure en fonctions que jusqu'à l'expiration « de la durée assignée au mandat de celui qu'il « a remplacé. »

II. — Le procès-verbal de la dite Assemblée Générale extraordinaire du 24 novembre 1938, avec les pièces y annexées, a été déposé, avec reconnaissance d'écriture et de signatures, au rang des minutes de M° Eymin, notaire soussigné, par acte du 5 décembre 1938.

III. — Les résolution et addition sus-relatées ont été approuvées par Arrêté de S. Exc. M. le Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco en date du 26 janvier 1939, publié au Journal Officiel de Monaco, feuille n° 4.242, du jeudi 9 février 1939.

IV. — L'extrait de la délibération précitée, du 24 novembre 1938 ainsi que l'ampliation du dit Arrêté Ministériel d'approbation, ont été déposés au rang des minutes de M° Eymin, notaire soussigné, par acte du 3 février 1940.

V. — Une expédition de l'acte de dépôt, du 5 décembre 1938, et du procès-verbal y annexé, de l'Assemblée Générale extraordinaire du 24 novembre 1938, a déjà été déposée au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté de Monaco, le 7 décembre 1938, et une expédition de l'acte de dépôt, précité, du 3 février 1940 et de l'ampliation, y annexée, de l'Arrê'é Ministériel d'approbation, a été déposée, ce jourd'hui même, au dit Greffe Général.

Monaco, le 15 février 1940.

(Signé:) Alex. Eymin.

#### **BULLETIN DES OPPOSITIONS**

sur les Titres au Porteur

#### Titres frappés d'opposition.

Exploit de M° Sanmori, huissier à Monaco, en date du 4 avril 1939. Trois Cinquiemes d'Actions de la Societé Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numeros 8.290, 13.071 et 327.874.

Exploit de M. Sanmori, huissier à Monaco, en date du 7 avril 1939. Une Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant le numéro 23.680

Exploit de M° Pissarello, huissier à Monaco, en date du 11 mai 1939. Cinq Obligations 5%, 1935 de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 9.643 à 9.647.

Exploit de M. Pissarello, huissier à Monaco, en date du 4 août 1939. Dix Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 423.969, 423.987, 438.702, 455.153 à 455.154, 464.091 à 464.095.

#### Mainlevées d'opposition

Néant

1-13-623

#### Titres frappés de déchéance

Du 31 mars 1939. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, portant les numéros 53-526 et 53-527.

Du 3 juillet 1939. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le numéro 3.359.

#### Le Gérant : Charles MARTINI

L'ARGUS DE LA PRESSE « voit tout », fonde en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse, 37, rue Bergère, Paris, lit et dépouille plus de 20.000 journaux et revues dans le monde entier.

L'Argus, édite l'Argus de Officiel, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'Argus recherche les articles passés, présents et futurs.

L'Argus se charge de toutes les publicités en France et à l'Etranger.

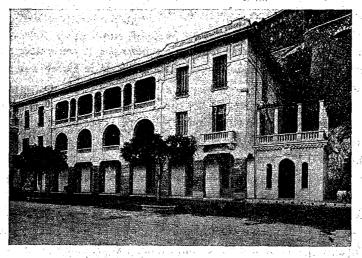
# Société Nationale des Chemins de Fer Français

Modifications concernant la mise à disposition et l'enlèvement des marchandises ainsi que la perception des frais de stationnement ou de magasinage.

En raison de l'intérêt impérieux qui s'attache; notamment pour satisfaire aux besoins du commerce, à la libération rapide des wagons nécessaires au transport des marchandises, la S. N. C. F. vient de faire approuver par M. le Ministre des Travaux Publics les dispositions suivantes intéressant la perception des frais de stationnement et qui entreront ên vigueur le dimanche 4 février.

En premier lieu les destinataires qui déchargeront les wagons le dimanche au lieu du lundi, bénéficieront d'une prime égale à une journée de stationnement, soit 93 francs par wagon; la prime sera payée dès le dimanche 4 février; la S. N. C. F. recommande aux destinataires de profiter, le plus largement possible de cette mesure, faute de quoi elle se verrait rapidement dans l'obligation de percevoir, pour les wagons qui ne seraient pas déchargés le dimanche, les mêmes pénalités que les autres jours de la semaine.

D'autre part, à partir du 4 février, l'heure limite à laquelle peut parvenir l'avis d'arrivée au destinataire pour faire courir le délai de déchargement des wagons est reporté à 8 heures (au lieu de 18 heures la veille); les gares reçoivent des instructions pour que, tout en profitant du nouveau délai de préavis de façon à hater la libération du matériel, elles se mettent à la disposition des destinataires pour leur faciliter la recéption des avis d'arrivée.



# BUREAU HYDROGRAPHIQUES

र्वे एक राज्य क्षेत्रक । इस वर्ष सम्बद्ध में स्टूब्युमें एक अस्तर सम्बद्ध

Le siège du Bureau Hydrographique International se trouve situé sur le Quai de Plaisance, en contre-bas de l'avenue de Monte-Carlo.

C'est dans cet édifice, construit d'après les ordres de S. A. S. le Prince Louis II, que sont installés les services de cette Institution scientifique relevant de la Société des Nations.

and the control of the state of the state of

# Société Nationale des Chemins de Fer Français

Région Sud-Est.

# JOURNEE DE LA FERRAILLE.

Le Ministère de l'Armement organise une Campagne de récupération des vieux métaux et ferrailles.

La Société Nationale des Chemins de Fer Français, prétant son concours à cette œuvre de Défense Nationale, recevra dans toutes les gares, pendant les mois de janvier et février 1940, les remises de ferrailles qui lui seront confiées.

Les gares délivreront pour toutes les remises, gratuites ou payantes, un bulletin de réception indiquant les quantités de ferrailles reçues.

Les ferrailles remises contre rétribution seront payés à raison de quinze francs les cent kilogs.

Dans les principales gares, les lieux de réception sont fixés comme suit

Marseille-Abeilles : Hangar 4 petite vitesse — En-

trée houlevard, Voltaire.

Marseille-Arenc: Quai 12 petite vitesse.

Marseille-Prado: Hangar 1 petite vitesse.

Marseille-Vieux-Port: Hangar 2 petite vitesse.

Aix-en-Provence: Gare des Marchandises.

Arles: Gare de Trinquetaille.

Cannes: Cannes-la-Bocca P. V. — Cour P. V.

(Quai couvert nº 1).
Toulon : Quai petite vitesse — Travée nº 1.
Nice-Ville : Quai 5. — Petite vitesse.
Nice-St-Roch: Cour P. V. (à proximit de l'Octroi).
Monaco : Quai petite vitesse.

# JARDINS en Amphithéatre

Tout le versant du coteau stylisé de la Villa Champ-Fleuri (à M. Vagliano, à Cannes, Alpes-Maritimes), aménagé en une succession de terrasses, présente un étagement d'Architecture végétale et fleurie, aimablement ordonnée.

Chaque élément constitue un Jardin complet sur une surface restreinte, autant de modèles auxquels s'ajoutent 3 autres modèles de Jardins de Banlieue. Ce Numéro étant consacré aux Jardins et aux Fleurs, vous fournit plus de 100 autres Articles et Conseils pratiques, illustrés de 86 photographies.

Tout ce qui Rapporte et Tout ce qui Récrée fait partie du Programme de

# VIE A LA CAMPAGNE

Elle est ainsi la Revue très Complète, très Vivante de tous ceux qui vivent à la Campagne, et de tous ceux — innombrables — qui aspirent à fuir, ne serait-ce qu'une fois par semaine ou par mois, la Ville pour les Champs.

(Le nº 429:10 fr. franco).

Demandez Notices et dépliants illustrés gratuits à M. Albert Maumené, Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris-6°.

# VIE A LA CAMPAGNE

La Revue Pratique Avant Tout, par le Texte et par l'Image, a publie un Splendide Volume-Album, n° 114, qui vous séduira :

# MAISONS ET INTÉRIEURS Nationaux et Régionaux

Aux Réalisations d'art Régional, importante synthèse d'exemples de mise en œuvre et en valeur, des Meubles de nos Provinces Françaises, dans les Majsons de nos Cités et de nos Campagnes, s'ajoutent, dans ce Numéro, en un clair contraste, autant d'élèments décoratifs de Maisons et d'Intérieurs types de la France d'Outre-Mer et de plusieurs Nations. Tous vous fournissent des éléments d'appréciation intéressants; tous sont générateurs d'idées jolies, multiples, ingénieuses, dont vous tirerez d'heureux et intéressants partis. (Le n° Extr. 114: 12 fr. franço, Etr. 16 fr.)

Demandez Notices et depliants illustres gratuits à M. Albert Maument, Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris-6.

# SERRURERIE-FERRONNERIE D'ART

# François MUSSO

3, Boulevard du Midi -:- BEAUSOLEIL 18, Boulevard des Moulins -:- MONTE-CARLO Téléphone 212,75

# AGENCE MONASTÉROLO

3, Rue Caroline - Teleph. 022-46

Ventes - Achats - Locations
GÉRANCE D'IMMEUBLES
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Transactions Immobilières et Commerciales

# APPAREILS & PLOMBERIE SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL H. CHOINIÈRE ET FILS

18, B° DES MOULINS - MONTE-CARLO ÉTUDES -- PLANS -- DEVIS TÉLÉPHONE: 020,08

# POUR LOUER OU ACHETER

immeubles, villas, appartements, terrains, propriétés
TOUS FONDS DE COMMERCES EN GÉNÉRAL

Prêts Hypothécaires - Gérances - Assurances

# AGENCE MARCHETTI

Fondée en 1897

20, Rue Caroline - MONACO - Tél. 824.78

Imprimerie de Monaco. - 1940